

# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE



Orléans, le 2 février 2021

### **Le Département poursuit l'aménagement du carrefour giratoire d'Artenay**

**Le Département du Loiret a lancé en novembre 2020 les travaux d'aménagement d'un giratoire à l'intersection de la RD2020, la RD2154 et la RD5 sur la commune d'Artenay. Le montant total de l'opération s'élève à 1,4 M€.**

Ce nouvel ouvrage a pour objectif de sécuriser et fluidifier la zone concernée, classée accidentogène sur une route à grande circulation (6 000 à 11 000 véhicules / jour, dont 10% de poids-lourds sur la RD2271).

Le carrefour dispose d'une bande franchissable de 3 m pour faciliter la giration des poids-lourds et d'un réseau d'assainissement pour la gestion des eaux pluviales.

Les travaux ont débuté en novembre 2020 pour une mise en service prévue en avril 2021.

Le Département du Loiret poursuit son action au service des usagers (habitants, touristes et entreprises) afin de leur garantir sécurité et bonnes conditions de circulation sur les 3 619 km de routes départementales. Conscient de la gêne occasionnée, le Loiret met tout en œuvre pour réaliser ces travaux dans des délais les plus courts possible et remercie les usagers de leur compréhension.

Le Département vient de voter, pour 2021, un budget de 90 M€ pour la sécurisation des déplacements sur son territoire.

**CONTACT PRESSE**

**Cassandre Germain**

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

[cassandre.germain@loiret.fr](mailto:cassandre.germain@loiret.fr)